

*Les crédits*

vent la pension de sécurité de la vieillesse vont être affectés par cette mesure-là. Et seulement 2 p. 100 ne recevront pas un sou ou devront remettre au complet le montant de la pension de sécurité de la vieillesse. Et savez-vous à quel niveau de revenu on est rendu, monsieur le Président? Pour ne pas recevoir ou pour devoir remettre le plein montant du chèque de sécurité de la vieillesse que j'ai reçu durant l'année, je devrai avoir comme revenu net d'autres sources 77 000\$; 77 000\$ que je devrai avoir de revenu d'autres sources pour être obligé de remettre le montant de la pension de sécurité de la vieillesse que j'ai reçue toute l'année. L'opposition dit: Vous allez perdre votre chèque. C'est faux, monsieur le Président!

Les gens qui ont droit à leur pension de sécurité de la vieillesse ont reçu leur chèque le mois passé, ils vont le recevoir ce mois-ci, ils vont le recevoir le mois prochain, puis l'année prochaine, ils vont le recevoir encore, sauf que s'ils ont un revenu net, encore une fois, supérieur à 77 000\$, ce qui représente 2 p. 100 des personnes âgées de 65 ans ou plus, s'ils ont cela, ils devront retourner avec leur impôt le montant de pension qu'ils ont eu.

Vous savez, monsieur le Président, depuis quatre ans, j'ai eu la chance d'être le secrétaire parlementaire du ministre des Finances et, après tous les budgets, d'aller un peu dans toutes les régions du Québec parler du Budget, l'expliquer aux gens. Et un peu partout, à tous les niveaux, le Club Richelieu, le Club Rotary, la Chambre de commerce, l'AFEAS, l'Âge d'Or, j'ai posé la question à travers le Québec: Trouvez-vous normal que l'ancien premier ministre du Canada, qui reçoit une pension, parce qu'il a été premier ministre ici à peu près 100 000\$ par année, et je respecte cela, qui a des revenus, ce n'est pas mes affaires, . . .

**Une voix:** Il a le droit!

**M. Vincent:** . . .suffisants pour vivre, reçoive en plus la pension de sécurité de la vieillesse et des allocations familiales. . . Il a les deux, lui. Il est âgé de plus de 65 ans, puis il a des enfants de moins de 18 ans. Savez-vous ce que les gens me répondaient en majorité? Non, ce n'est pas normal! Non, ce n'est pas normal que quelqu'un qui peut très bien vivre, qui gagne plus de 77 000\$ par année, net encore une fois, reçoive en plus la pension de sécurité de la vieillesse et ou des allocations familiales.

Monsieur le Président, il faut se rappeler autant la mention sécurité de la vieillesse que celle d'allocation familiale, et je pense que lorsqu'on dit pension de sécurité de la vieillesse, on dit ce qu'on veut dire, ce sont pour les gens qui en ont besoin, une sécurité pour la vieillesse, pour ceux qui en ont besoin. Je ne pense pas que si j'ai un revenu net de 77 000\$ par année que j'ai besoin de

recevoir 500\$ ou 600\$ de plus par mois. Et cela, les Canadiens et Canadiennes l'ont compris. Les Québécois et les Québécoises l'ont compris. Malheureusement, l'opposition ne l'a pas compris, et c'est malheureux, monsieur le Président. C'est malheureux parce que tout à l'heure on faisait peur. . . Le député de Laurier—Sainte-Marie (M. Malépart) faisait peur à tout le monde en disant: Cela commence ainsi, et dans le futur, cela va être encore pire! C'est exactement le contraire, monsieur le Président!

Je vous ai mentionné que, cette année, ça va coûter au gouvernement canadien 39 milliards strictement en paiements d'intérêts, et il faut arrêter l'hémorragie.

• (1340)

Comme le disait le critique en matière de finances du parti libéral du Canada: Il faut couper le déficit, donc la dette nationale n'augmentera plus, et à ce moment-là on pourrait avoir de l'argent pour faire ce que l'on veut comme nouveaux programmes pour les Canadiens. Mais si cette année et dans les années qui viennent on ne prend pas le taureau par les cornes, si on ne prend pas des mesures importantes afin de réduire le déficit annuel,—et on planifie de le réduire à 15 milliards d'ici 1993-1994—pour réduire notre dette, ce que disait le député de Laurier—Sainte-Marie (M. Malépart) va se produire. C'est vrai, le gouvernement n'aura plus d'argent, pour personne, et pour rien. Il n'y aura plus de programmes sociaux. On va juste ramasser l'argent des Canadiens, puis faire des chèques pour payer les intérêts sur les dettes que nous a léguées ce gouvernement. C'est cela qui va arriver, monsieur le Président. Parce qu'à 35 cents d'intérêt à payer, dans la piastre, il n'y a pas une famille, pas une entreprise, il n'y a rien qui peut survivre à un tel système.

De là l'importance de ce Budget. Et de là l'importance à tous les niveaux. Vous avez vu dans le Budget, monsieur le Président, j'en suis convaincu, qu'il y a une taxe spéciale pour les compagnies. Nous allons aller chercher, par année, au minimum, un milliard de revenus de plus de la part des grosses compagnies. Alors, qu'on arrête de me dire qu'on n'a pas mis tout le monde à contribution. Les grosses compagnies sont taxées. Nous avons imposé un impôt au niveau des banques, des services financiers, et tout le monde est mis à contribution. Les provinces vont avoir une augmentation moins rapide de leurs revenus du fédéral; les individus ont un impôt supplémentaire à payer. Les compagnies en ont un. Tout le monde est mis à contribution parce que c'est le problème majeur de ce pays. Lorsque l'on en est rendu à se faire dire par le Fonds monétaire international que notre dette et notre déficit peuvent nous amener à des troubles majeurs, je pense, monsieur le Président, qu'on est sur la lumière